

Se mobiliser pour l'avenir

CCTTUO - Conférence de 2014

Deuxième avis de convocation

Du 20 au 23 février 2014

Hôtel Crowne Plaza de Niagara Falls

5685, avenue Falls, Niagara Falls (Ontario) L2E 6W7

FRAIS D'INSCRIPTION :	PAR PERSONNE DÉLÉGUÉE :
Sections locales affiliées au SCFP-Ontario	215,00 \$
Sections locales non affiliées au SCFP-Ontario	375,00 \$
Frais pour inscription tardive par personne déléguée (après le 7 février 2014)	50,00 \$

HÔTEL ET VOYAGE

Les réservations d'hôtel et de voyage doivent être faites en communiquant directement avec Voyages W.E. au 1 888 676-7747.

Le coût par chambre est de 99,00 \$ (chambres traditionnelles) ou de 129,00 \$ (chambres avec vue sur les chutes) - **La date limite pour faire les réservations est le 28 janvier 2014.**

Si vous avez besoin d'une aide financière pour les petites sections locales, de services de garde sur place, de traduction simultanée en français, d'ASL, ou si vous avez d'autres besoins en matière d'accessibilité, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.cupe.on.ca ou communiquer avec notre bureau au 905 739-9739.

CES FORMULAIRES DOIVENT ÊTRE REMPLIS ET RETOURNÉS AVANT LE 3 FEVRIER 2014.

Si vous souhaitez obtenir cet avis en français, visitez également notre site Web.

La présidente du CCTTUO,

Janice Folk-Dawson

La coordonnatrice du CCTTUO,

Charlotte Monardo

CCTTUO – Conférence de 2014

**Du 20 au 23 février 2014
Hôtel Crowne Plaza, Niagara Falls**

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 20 février

18 h 00 à 21 h 00

MOT D'OUVERTURE ET DE BIENVENUE

- Enseignements autochtones (Joanne Webb, vice-présidente à la diversité du SCFP-Ontario)
- SCFP-Ontario (Fred Hahn, président du SCFP-Ontario)
- CCTTUO (Janice Folk-Dawson, présidente)

SOLUTIONS CRÉATIVES

- Performance lors du festival Mayworks
- Nora Loreto (auteure)

21 h 00

SOIRÉE DE BIENVENUE

Le vendredi 21 février

9 h 00 à 12 h 30

ÉTABLIR LE CONTEXTE POLITIQUE

- CCPA
- Centre d'action des travailleuses et des travailleurs
- D'Carlo Fanelli

ORGANISER LA RÉSISTANCE À LEUR PROGRAMME ET EXIGER LE NÔTRE!

- Chris Dixon (animateur)

12 h 30 à 13 h 30

LUNCH

13 h 30 à 16 h 30

CRÉER DES PACTES DE SOLIDARITÉ PROVINCIAUX ET SECTORIELS

21 h 00

JEUX ET PRÉSENTATION D'UN FILM EN SOIRÉE

lf/sep491

Le samedi 22 février

9 h 00 à 12 h 30

STRATÉGIE ET PLANIFICATION DES CAMPAGNES

- Chris Dixon (animateur)

DERNIERS DÉVELOPPEMENTS AU SUJET DES CAMPAGNES DU CCTTUO

- Chargés de cours à temps partiel / Professeurs titulaires d'un contrat
- Travailleuses et travailleurs des services d'alimentation
- Où se trouve le financement?

12 h 30 à 13 h 30

LUNCH

13 h 30 à 16 h 30

GROUPES DE TRAVAIL SUR LES CAMPAGNES

- Santé et sécurité
- Lutte contre la privatisation
- Recrutement
- Pensions
- Établir un lien avec la collectivité

PLAN D'ACTION DU CCTTUO

19 h 00 à 21 h 00

FORUM SUR LA JUSTICE MONDIALE

Le dimanche 23 février

9 h 00 à 12 h 30

AFFAIRES

- Élections
- Sélection des représentantes et des représentants sur les campus
- Candace Rennick – Rapport financier (SCFP-Ontario et CCTTUO)
- Résolutions

REMARQUE :

Pauses-santé – 10 h 30 et 14 h 45

Caucus autonomes : le vendredi de 12 h 30 à 13 h 30 et de 17 h 00 à 21 h 00 et le samedi de 12 h 30 à 13 h 30 et de 17 h 00 à 21 h 00

lf/sepb491

CONFÉRENCE DU CCTUO DE 2014
Se mobiliser pour l'avenir

<u>NOM AU COMPLET</u> (en caractères d'imprimerie s.v.p.)	<u>ADRESSE</u>	<u>COORDONNÉES</u>	<u>EMBAUCHE DE MEMBRES DU PERSONNEL PAR LA SECTION LOCALE</u>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		téléphone : courriel :	Oui Non
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		téléphone : courriel :	Oui Non
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		téléphone : courriel :	Oui Non
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		téléphone : courriel :	Oui Non
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		téléphone : courriel :	Oui Non

TRADUCTION SIMULTANÉE EN FRANÇAIS REQUISE

INTERPRÉTATION EN LANGAGE ASL REQUISE

Les membres du personnel embauchés par les sections locales se verront facturer les frais pour personnes affiliées et recevront un insigne du personnel.

Le paragraphe 4.5 des Statuts prévoit que le nombre de personnes déléguées qui peuvent assister à chaque conférence ne doit pas être limité. Pas plus de deux (2) personnes déléguées de chaque section locale seront considérées comme étant des personnes déléguées votantes; ces personnes déléguées seront désignées par leur section locale.

CONFÉRENCE DU CCTTUO DE 2014

Se mobiliser pour l'avenir

FRAIS D'INSCRIPTION :

SECTIONS LOCALES AFFILIÉES	215,00 \$ x _____	\$ _____
SECTIONS LOCALES NON AFFILIÉES	375,00 \$ x _____	\$ _____
FRAIS POUR INSCRIPTION TARDIVE (après le 8 février)	50,00 \$ x _____	\$ _____
TOTAL		\$ _____

(Les frais supplémentaires de 160,00 \$ pour les sections locales non affiliées seront appliqués au premier paiement de la capitation si une section locale se joint à la Division de l'Ontario dans les trois mois suivant la Conférence.)

La date limite pour l'inscription est le 8 février 2014 (veuillez remplir les formulaires ci-joints au besoin)

HÔTEL ET TRANSPORT

Les réservations d'hôtel et de transport doivent être faites en communiquant directement avec Voyages W.E. au 1-888-676-7747. Les coûts de la chambre sont 99,00 \$ (traditionnel) ou 129,00 \$ (Fallsview) La date limite est le 28 janvier 2014.

(Veuillez écrire lisiblement)

SECRÉTAIRE :	N° DE LA SECTION LOCALE :
ADRESSE :	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :	SIGNATURE :
COURRIEL :	

Veuillez faire le chèque à l'ordre du « CUPE ONTARIO » et l'envoyer avec le formulaire d'inscription à :

**SCFP-Bureau régional de l'Ontario
a/s de LAUREE FARRELL
80, promenade Commerce Valley Est, Markham (Ontario) L3T 0B2**

Demande de soutien d'une section locale

N° de la section locale : _____

Nom de la personne déléguée qui assistera à l'événement : _____

Personne-ressource pour la section locale : _____

Adresse de courrier électronique : _____

Numéro de téléphone pour rejoindre la personne le jour : _____

Nombre de membres au sein de la section locale : _____

Est-ce que la section locale négocie présentement une première convention collective?

OUI NON

Est-ce que la section locale a été en grève ou en lock-out au cours de la dernière année?

OUI NON

Moyen de transport : Avion Train Voiture

Veuillez joindre les documents suivants (ne s'applique pas aux sections locales nouvellement formées qui négocient une première convention collective) :

1. Récent rapport des syndics approuvé
2. Copie du relevé bancaire à jour

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR LE TOUT AVANT LE 3 FÉVRIER À :

Candace Rennick, secrétaire-trésorière
SCFP-Ontario

80, rue Commerce Valley E., bureau 1
Markham (ONTARIO) L3T 0B2

DIRECTIVES POUR OBTENIR UNE AIDE PERMETTANT AUX SECTIONS LOCALES D'ASSISTER AUX CONFÉRENCES SECTORIELLES

CRITÈRES

Afin d'être considérée pour recevoir une aide, la section locale doit entrer dans une des quatre catégories suivantes :

1. Être une petite section locale du secteur qui compte moins de 100 membres.
 2. Être une section locale du Nord située au nord de la rivière des Français ou à plus de 500 kilomètres du lieu de l'événement.
 3. Être une section locale nouvellement formée qui négocie présentement sa première convention collective.
 4. Être une section locale qui a été en grève ou en lock-out au cours de l'année précédente menant à la conférence.
- Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide, elle doit répondre aux exigences suivantes :
1. À l'exception des sections locales qui négocient une première convention collective, la section locale doit être à jour quant à ses paiements de la capitation au SCFP-Ontario.
 2. Aux fins de cette exigence, à jour signifie ne pas être plus de trois mois en arriérés au moment où la subvention pour la conférence est octroyée.
 3. La section locale doit démontrer une incapacité de payer.

DÉMONTRER L'INCAPACITÉ DE PAYER

L'incapacité de payer d'une section locale sera déterminée selon les liquidités dépassant 10 fois le montant pour l'envoi d'une personne déléguée à la conférence en question. Par exemple, s'il est déterminé que le coût pour l'envoi d'une personne déléguée est de 1 000,00 \$, la section locale doit avoir moins de 10 000,00 \$ à sa disposition en argent. Le processus qui suit sera appliqué :

1. Une fois le formulaire de demande reçu, la secrétaire-trésorière déterminera le coût pour la participation de la section locale basé sur la réalité de la journée de ses personnes déléguées (emplacement, salaires, hébergement et frais d'inscription).
2. La section locale devra démontrer une incapacité de payer en soumettant à la secrétaire-trésorière un rapport des syndicats de la section locale récent et approuvé. La section locale devra également envoyer une copie de son relevé bancaire qui identifiera les liquidités.
3. Le mobilier de bureau, les équipements et la propriété ne seront pas considérés aux fins de détermination des biens.
4. Des circonstances particulières, comme un arbitrage ou une campagne pour éviter la grève en cours, seront considérées dans la détermination de l'incapacité de payer de la section locale.

DEMANDE

Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide pour assister à un événement, un formulaire de demande doit être rempli et envoyé à la secrétaire-trésorière avant la date limite précisée sur le formulaire de demande d'aide. Un tel formulaire ainsi que les directives seront envoyés par la poste avec l'avis de convocation à la conférence.

AIDE FINANCIÈRE

L'aide aux sections locales doit être incluse dans le budget de la conférence en utilisant les revenus de la conférence. L'aide doit être limitée à ce qui suit :

1. L'aide sera normalement limitée à une personne membre par section locale. L'aide ne sera pas disponible si la section locale envoie autrement une personne déléguée.
2. Il n'y aura pas de frais d'inscription pour assister à l'événement et une telle personne déléguée aura tous les droits et privilèges conformément aux règlements du secteur.
3. Le voyage aller-retour sera payé en cas de voyage en avion ou en train et on remboursera le kilométrage en cas de voyage en automobile. La décision sera fondée sur le moyen de transport le plus économique et le plus raisonnable.
4. Lorsque possible et lorsqu'une conférence a des chambres gratuites inutilisées, l'hébergement peut également être fourni.

SECTIONS LOCALES NOUVELLEMENT FORMÉES

Du soutien additionnel peut être offert en reconnaissance des sections locales nouvellement formées qui n'ont pas de convention collective et au sein desquelles aucune cotisation syndicale n'est perçue. Un tel soutien doit être considéré au moment de la planification du budget de la conférence.



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS AUX SERVICES

(Faire des copies de ce formulaire et le distribuer à chacun des délégués)

N° de section locale _____

(En lettres moulées)

Nom du délégué : _____

Adresse : _____

Code postal

Téléphone : (maison) _____

(bureau) _____

Email : _____

Cocher le ou les services attendus : (Tous les services seront fournis par SCFP-Ontario) :

Guide/aide personnelle

Je fournirai mes propres

Un est exigé

Hôtel

Événement

Interprétation en langage des signes

Accès pour fauteuil roulant

Aide à l'inscription

Aide en cas d'évacuation

Communication Alternative

Traduction française

Sous-titrage en temps réel

Média de remplacement

Gros caractères (Corps _____)

**J'ai besoin de matériaux à l'avance
(afin d'adapter à une incapacité)**

Format électronique

Allergies importantes (Spécifiez)

Aurez-vous besoin d'autres aménagements ? (Spécifiez)

Aurez-vous besoin d'autres mesures d'accommodement à l'hôtel (comme un téléimprimeur, une alarme visuelle, etc.)? (Spécifiez)

Si vous désirez obtenir d'autres services, inscrivez-le ici (Spécifiez)

Compléter et retourner ce formulaire avant le **3 février** à :
Demande d'accès du SCFP-Ontario
80, rue Commerce Valley E., bureau 1
Markham, Ontario L3T 0B2
905-739-9739 ou Télécopieur : 905-739-9740

Tout(e) délégué(e) ayant l'amener un ou des enfant(s) au congrès doit remplir **un formulaire par enfant à inscrire**. (On peut photocopier des exemplaires additionnels).

Fonction: _____

INSCRIPTION (en caractères d'imprimerie)

Nom de l'enfant	Âge	Problèmes médicaue, allergies ou soins spéciaux

CONSENTEMENT

Je, _____ (parent/gardien(ne)), permet par les présentes à mon enfant ci-dessus inscrit de participer aux activités de loisirs et de recreation offertes sur place par le personnel formé de la garderie du congrès ci-dessus nommé.

DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Je, _____ ((parent/gardien(ne)), degage par les présentes le SCFP Ontario de toute reclamation en dommages pour la sécurité ou la santé de mon enfant ci-dessus inscrit, quelle qu'en soit la cause, pendant sa participation à l'une ou l'autre des activités de la garderie du congrès ci-dessus nommé.

Signé: _____ Date: _____

Parent/gardien(ne) : _____

Adresse : _____

_____ Code postal _____

Téléphone (residence) _____ (travail) _____ Section locale _____

Signature d'un témoin: _____ Date: _____

Nom du témoin: _____

Veuillez remplir et retourner le formulaire ci-dessus
un mois avant le 3 FEVRIER
SCFP Ontario
80, rue Commerce Valley E., bureau 1
Markham, Ontario L3T 0B2
Téléphone: 905-739-9739 ou Télécopieur: 905-739-9740